

1. DÉNOMINATION DE PROFESSION

4 0732 06 14 Tetőfedő

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSION

Couvreur

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE À TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- d'après les plans architecturaux prépare, répare, maintient les petits et grands éléments de la toiture, les revêtements de façade, et fait les toitures à partir de la matière première en béton, céramique ou naturelle;
- en fonction du type de revêtement façonne, coupe, perce et fixe les éléments en utilisant des différents outils à main et des petites machines, la machine à couper les carreaux;
- d'après une enquête sur site ou un dossier de conception détermine la quantité des matériaux nécessaires à la construction de la toiture;
- utilise les équipements de sécurité de la toiture, connaît et assume une responsabilité pour respecter les règles de sécurité au travail, de prévention d'accidents, anti-incendie et de protection de l'environnement;
- à l'aide des appareils numériques fait une présentation de son travail, connaît les technologies modernes de modélisation 3D;
- lors de l'exécution de ses tâches il/elle cherche à les réaliser en faisant preuve de professionnalisme, de technicité, de rigueur.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

7532 Couvreur

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de l'Innovation et de la Technologie</p>						
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 4</p> <p>Niveau du CEC: 4</p> <p>N° DKK: 4</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 10%, Examen professionnel : 90%</p>						
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2023.12.07</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en notes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%	Résultat de l'examen professionnel en notes	5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis							
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%						
Résultat de l'examen professionnel en notes	5						
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>à l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>						
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>							
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental 319/2020 (VII. 1.) modifiant le décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels.</p>							

6. MODES D'ACCÈS AU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT OFFICIELLEMENT RECONNUS

Description de la formation sectorielle initiale, de l'enseignement théorique et de la formation pratique professionnelle	Répartition du nombre total d'heures du programme
Durée totale de la formation	2146 heures
Niveau d'entrée requis: <ul style="list-style-type: none">- Enseignement primaire- Avis d'aptitude à la santé au travail nécessaire	
Plus d'informations:	
MATIÈRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	
	HORAIRE
Connaissances de base de finition de la construction	12 heures
Protection du travail et de l'environnement	12 heures
Préparation des charpentes	12 heures
Préparation des échafaudages	12 heures
Préparation des couvertures	12 heures
Exécution des couvertures	12 heures
MATIÈRE THÉORÉTIQUE PROFESSIONNELLE	
	HORAIRE
Connaissance du marché du travail	12 heures
Langue étrangère professionnelle	12 heures
Connaissances de base de la construction	12 heures
Connaissances de base de dessins de la construction	12 heures
Protection du travail et de l'environnement	12 heures
Charpentes	12 heures
Échafaudages	12 heures
Base des couvertures	12 heures
Couvertures	12 heures
Stage professionnel continu	160 heures
Au Total	340 heures
Les exigences relatives à l'éducation et à l'accomplissement des formations, ainsi que les conceptions de programmes sont disponibles à l'adresse suivante: https://ikk.hu .	
Le présent supplément au certificat a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.	
Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : https://nrk.nive.hu	

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.12.07

CACHET